

L'ORÉAL

Publication d'éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux de L'Oréal effectuée en application du Code AFEP-MEDEF de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées de décembre 2022

Le Conseil d'Administration de L'Oréal, lors de sa réunion du 9 février 2023, a arrêté, sur recommandation du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations et conformément à la politique de rémunération des mandataires sociaux approuvée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022, les décisions suivantes concernant la rémunération de :

- Monsieur Nicolas Hieronimus, Directeur Général
- Monsieur Jean-Paul Agon, Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil propose également de reconduire les politiques de rémunération applicables au Directeur Général et au Président du Conseil d'Administration, dans le cadre des projets de résolutions n°12 et n°11 soumises au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 avril 2023.

Monsieur Nicolas Hieronimus, Directeur Général

Rémunération variable au titre de l'exercice 2022

Le Conseil a évalué la performance de Monsieur Nicolas Hieronimus au regard des critères d'évaluation détaillés en page 103 du Document d'Enregistrement Universel 2021, afin de déterminer le montant de la rémunération variable annuelle qui peut représenter au maximum 120 % de la rémunération fixe en cas de surperformance par rapport aux objectifs, avec une cible à 100 % de la rémunération fixe.

Le Conseil a conclu à un taux d'atteinte sur l'ensemble des critères de performance de 113%, soit un taux d'atteinte de 113,7% pour les critères financiers et de 111,9% pour les critères extra-financiers et qualitatifs.

Il a donc été attribué à Monsieur Nicolas Hieronimus au titre de la rémunération variable annuelle 2022, un montant de 2 260 000 euros bruts.

En application de l'article L. 22-10-34 du Code de commerce, le versement de cette rémunération variable annuelle est conditionné à l'approbation de la résolution qui sera soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2023.

Rémunération fixe et variable au titre de l'exercice 2023

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la rémunération fixe de Monsieur Nicolas Hieronimus à son niveau actuel, soit 2 000 000 euros bruts annuels.

Le Conseil a également décidé de maintenir une rémunération variable cible à 100% de la rémunération fixe, la rémunération variable pouvant atteindre jusqu'à 120% en cas de surperformance par rapport aux objectifs fixés, soit 2 400 000 euros bruts maximum.

Monsieur Jean-Paul Agon, Président du Conseil d'Administration

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2023

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la rémunération fixe de Monsieur Jean-Paul Agon, Président du Conseil d'Administration, à son niveau actuel, soit 1 600 000 euros bruts annuels.

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

CONTACTS
L'ORÉAL

Standard
+33 (0)1 47 56 70 00

Actionnaires individuels et
Autorités de Marché

Pascale GUERIN
+33 (0)1 49 64 28 89
Pascale.guerin@loreal.com

Analystes financiers et
Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
+33 (0)1 47 56 86 82
Francoise.lauvin@loreal.com

Médias

Noëlle CAMILLERI
+33 (0)6 79 92 99 39
Noelle.camilleri@loreal.com

Brune DIRICQ
+33 (0)6 63 85 29 87
Brune.diricq@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).



www.loreal.com